

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle : 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée : 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

BellaStar XL (REF 54360 - 54362)

BellaStar (REF 14692, 54295)

Bellavest SH (REF 54247 - 54249, 54252, 54257, 54800, 54802, 70060)

Bellavest T (REF 54201 - 54202, 54209, 54213 - 54214)

Bellasun (REF 54269 - 54270)

BellaSelect (REF 54865)

WiroOne plus (REF 54823)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Production de prothèses dentaires dans un laboratoire

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

BEGO Bremer Goldschlägerei
Wilh. Herbst GmbH & Co. KG
Wilhelm-Herbst-Str. 1
28359 Bremen

N° de téléphone +49/ 421/ 2028 – 0

N° Fax +49/ 421/ 2028 – 115

e-mail msds@bego.com

Service émetteur / téléphone

Services d' Etudes & de Développement de matériaux, d'alliages et de produits céramiques; +49/ 421/ 2028 – 130
(Chef du service de développement d'alliages)

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

msds@bego.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

STOT RE 1; H372i

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Danger physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée: 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH08

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H372i

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières.

P314

Consulter un médecin en cas de malaise.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

Informations relatives à l'étiquetage

Ce produit contient plus de 10 % de fraction fine de quartz classifié STOT RE1.

2.3 Autres dangers

Selon le type de manipulation et d'utilisation (p. ex. meulage, séchage), des particules de silice cristalline alvéolaire sont susceptibles d'être libérées dans l'air. Une inhalation prolongée et/ou massive de poussières de silice cristalline alvéolaire peut provoquer une fibrose pulmonaire, communément appelée silicose. Les principaux symptômes de la silicose sont la toux et l'essoufflement. L'exposition professionnelle aux poussières de silice cristalline alvéolaire doit être surveillée et contrôlée.

Ce produit doit être manipulé avec précaution pour éviter la génération de poussières.

Evaluation PBT

donnée non disponible

Evaluation vPvB

donnée non disponible

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée: 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

| N° | Dénomination de la substance | | Indications complémentaires | | % |
|----|-----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|-----------|------------|
| | N° CAS / CE / Index / REACH | Classification (CE) 1272/2008 (CLP) | Concentration | | |
| 1 | quartz (SiO₂) | | | | |
| | 14808-60-7 238-878-4 - - | STOT RE 1; H372i | >= 5,00 | - < 10,00 | % en poids |
| 2 | crystalite | | | | |
| | 14464-46-1 238-455-4 - - | STOT RE 1; H372i | < 2,50 | | % en poids |
| 3 | quartz (SiO₂) | | | | |
| | 14808-60-7 238-878-4 - - | - | >= 25,00 | - < 50,00 | % en poids |
| 4 | crystalite | | | | |
| | 14464-46-1 238-455-4 - - | - | >= 10,00 | - < 25,00 | % en poids |
| 5 | oxyde-de-magnésium | | | | |
| | 1309-48-4 215-171-9 - - | - | >= 5,00 | - < 10,00 | % en poids |

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

| N° | Voie d'absorption, organe cible, effet concret |
|----|--|
| 1 | H372i par inhalation; -; - |
| 2 | H372i par inhalation; -; - |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau.

Après contact oculaire

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle : 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée : 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Mousse

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Donnée non disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Le produit par lui-même ne brûle pas ! Accorder les produits d'extinction et les mesures de lutte contre les incendies au feu de l'environnement. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Éviter la formation de poussières. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Équipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Éviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les poussières. Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle : 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée : 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

A protéger de l'humidité. Ne pas stocker en commun avec: Substances explosives

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

| N° | Dénomination de la substance | N° CAS | N° CE |
|----|---|-------------------|-------------------|
| 1 | Poussières | | |
| | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France | | |
| | Poussières réputées sans effet spécifique | | |
| | VME | 10, 5a | mg/m ³ |
| 2 | quartz (SiO₂) | 14808-60-7 | 238-878-4 |
| | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France | | |
| | Silices cristallines | | |
| | VME | 0,1 | mg/m ³ |
| 3 | crystalbite | 14464-46-1 | 238-455-4 |
| | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France | | |
| | Silices cristallines | | |
| | VME | 0,05 | mg/m ³ |
| 4 | quartz (SiO₂) | 14808-60-7 | 238-878-4 |
| | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France | | |
| | Silices cristallines | | |
| | VME | 0,1 | mg/m ³ |
| 5 | oxyde-de-magnésium | 1309-48-4 | 215-171-9 |
| | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France | | |
| | Magnésium (oxyde de) | | |
| | fumées | | |
| | VME | 10 | mg/m ³ |
| 6 | crystalbite | 14464-46-1 | 238-455-4 |
| | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France | | |
| | Silices cristallines | | |
| | VME | 0,05 | mg/m ³ |

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filtre respirateur (partic.): FP2 - FP3

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée: 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|------------------------|---|----|---------|
| Etat/Couleur | | | |
| Poudre | | | |
| blanc | | | |
| Odeur | | | |
| inodore | | | |
| Seuil d'odorat | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| pH | | | |
| Valeur | 5 | - | 7 |
| Concentration | | 80 | % (eau) |

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle : 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée : 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

| | | | |
|--|-----|---|-----------------------|
| Point d'ébullition / Zone d'ébullition | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Point de fusion / Zone de fusion | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Point de décomposition / Zone de décomposition | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Point d'éclair | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Température d'auto-inflammabilité | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Propriétés comburantes | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Propriétés explosives | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité ; | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Pression de vapeur | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Densité de vapeur | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Taux d'évaporation | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Densité relative | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Densité | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Densité apparente | | | |
| Valeur | 1,2 | - | 1,5 g/cm ³ |
| Température de référence | | | 21 °C |
| Solubilité dans l'eau | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Solubilité(s) | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Viscosité | | | |
| Donnée non disponible. | | | |

9.2 Autres informations

| | | | |
|--|--|--|--|
| Autres informations | | | |
| Produit hygroscopique. | | | |
| Le produit durcit à l'addition d' eau. | | | |

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle : 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée : 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.4 Conditions à éviter

A protéger contre l'humidité et l'eau.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits de décomposition dangereux

Formation d'ammoniac en concentration de 1 % en poids lors du préchauffage du matériau de revêtement durci dans le four de préchauffage conformément aux dispositions . Aspirer et évacuer à l'extérieur les vapeurs dégagées par la chaleur.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|---|---|
| Toxicité orale aiguë | Donnée non disponible. |
| Toxicité dermale aiguë | Donnée non disponible. |
| Toxicité aiguë par inhalation | Donnée non disponible. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Donnée non disponible. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Donnée non disponible. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Donnée non disponible. |
| Mutagenicité sur les cellules germinales | Donnée non disponible. |
| Toxicité pour la reproduction | Donnée non disponible. |
| Cancérogénicité | Donnée non disponible. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique | Donnée non disponible. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée | Donnée non disponible. |
| Danger par aspiration | Donnée non disponible. |
| Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée | Le contact avec la peau et les yeux peut causer une irritation abrasive. L'inhalation de poussières peut provoquer des irritations des voies respiratoires. peut provoquer la silicose. |

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée: 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

| | |
|-----------------|-----------------------|
| Evaluation PBT | donnée non disponible |
| Evaluation vPvB | donnée non disponible |

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle : 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée : 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à indure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

Nom commercial : Revêtement pour couronnes et bridges (REF 54360)

Version actuelle: 3.0.0, établi le: 01.04.2016

Version remplacée: 2.0.5, établi le: 19.10.2015

Région: FR

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche :

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 183, Tel.: +49(40)79 02 36 300, Fax: +49(40)79 02 36 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO Umwelt Consult GmbH.